

22 mai 2025

Plan de conservation du parc du Lac-Beauchamp

Objectif de présentation : décision

Transition écologique

Commission sur l'environnement et la
lutte aux changements climatiques



**GATINEAU
POUR
LA
VIE**



Plan de la présentation

01

Mise en contexte

02

Plan de conservation du
parc du Lac-Beauchamp

03

Priorités de conservation

04

Prochaines étapes

05

Recommandation

06

Questions et commentaires

Objectif de la présentation



Obtenir une recommandation de la CELCC
du plan de conservation du parc du Lac-
Beauchamp

Mise en contexte



GATINEAU

Mise en contexte



Plan de gestion de l'eau

- Le plan de gestion de l'eau (PGE) (2017-2021) prévoyait des actions pour améliorer la qualité de l'eau du lac Beauchamp.
- Un **Plan de gestion environnementale du lac Beauchamp** a été adopté en **2017** au conseil municipal (CM-2017-326).
- La mise à jour du Plan de gestion environnementale du lac Beauchamp sera intégrée au plan de conservation du parc du Lac-Beauchamp.

Mise en contexte



Plan d'action de la biodiversité

- Le premier Plan d'action de la biodiversité (2024-2028) a été adopté le 10 décembre dernier (CM-2024-950).
- Ce plan prévoit, à l'action 4, la création de plans de conservation pour les écoterritoires.
- Le parc du Lac-Bauchamp est l'un des deux écoterritoires de la Ville de Gatineau.
- Ce statut d'écoterritoire ne permet toutefois pas de protéger adéquatement le parc et c'est pourquoi un plan de conservation est nécessaire.

Mise en contexte



Consultations

- Une consultation publique du 11 au 25 mars 2024 en ligne : 364 participants.
- Consultations des services municipaux :
 - Phase 1 : octobre 2024
 - SLSDC et STE
 - Phase 2 : janvier et février 2025
 - SLSDC, STE, STP et SUDD
- Commission de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (CELCC) : 20 février 2025

Mise en contexte



Retour sur les commentaires de la CELCC du 20 février :

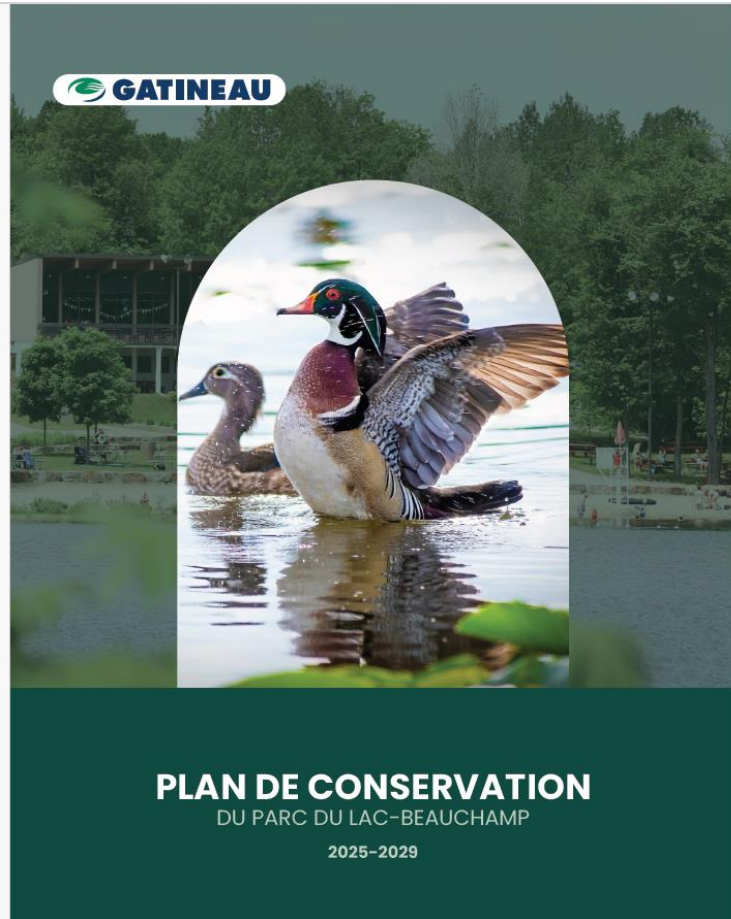
- Prise en considération de l'importance de la connectivité écologique dans la vision.
- Rencontre avec la CCN pour discuter du plan de conservation du parc de la Gatineau.
- Plus d'emphasis sur la restauration (Priorité de conservation et reformulation de certaines actions).
- L'intégration du volet social et de la vocation du parc sera ajoutée dans le plan directeur.
- Les cibles de conservation ont été retirées en attente des résultats de l'étude écologique. Des priorités de conservation ont tout de même été établies.

Plan de conservation du parc du Lac- Beauchamp



GATINEAU

Qu'est-ce qu'un plan de conservation ?



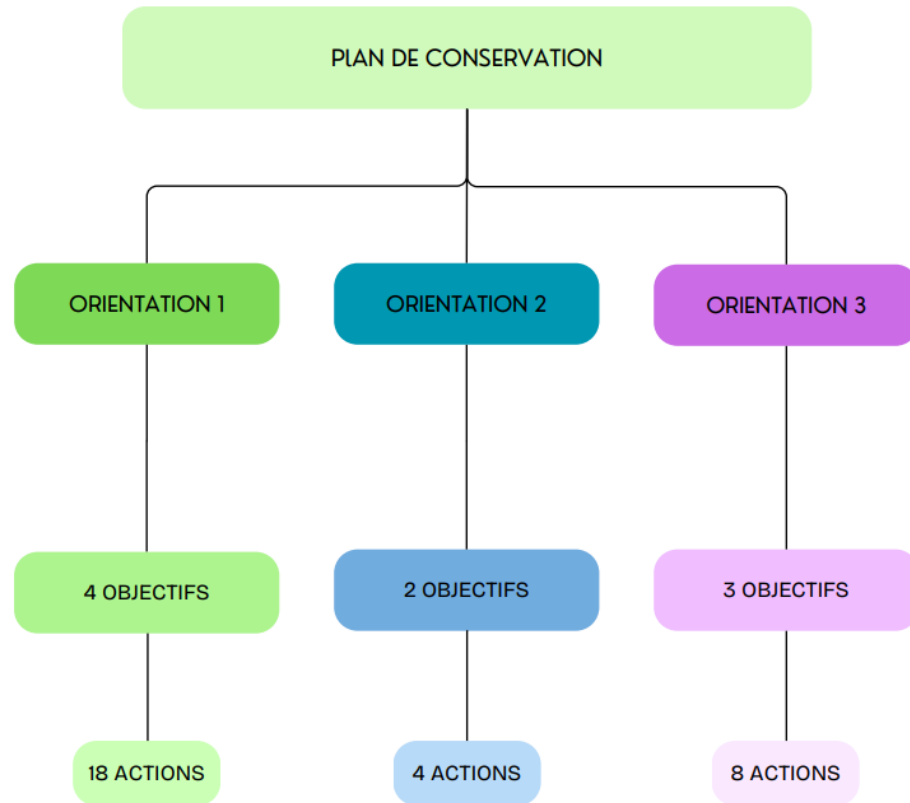
- Un plan de conservation est un document qui propose des lignes directrices pour préserver, restaurer et mettre en valeur un bien patrimonial , comme le parc du Lac-Beauchamp.
- Le présent plan de conservation vise à conserver la santé écologique et la biodiversité du parc, tout en assurant un équilibre entre la conservation des milieux naturels et les usages humains.

Vision

« En 2050, la Ville de Gatineau a préservé l'intégrité écologique, garantissant ainsi une résilience accrue face aux changements climatiques et une protection optimale de la biodiversité dans le parc du Lac-Beauchamp.

Grâce à des actions de conservation et de restauration ciblées, le parc demeure un lieu apprécié et accessible, offrant à toute la population un accès privilégié à la nature. La connectivité écologique y est renforcée, favorisant le maintien des services écosystémiques essentiels. »

Structure



Orientations



1- Garantir la préservation et l'utilisation durable des écosystèmes pour en assurer la pérennité



2- Informer, sensibiliser et mobiliser la communauté sur l'importance du parc du Lac-Beauchamp



3- Intégrer la protection du parc à la planification municipale

Orientation 1- Garantir la préservation et l'utilisation durable des écosystèmes pour en assurer la pérennité



Objectif 1 — Réaliser un portrait de la situation écologique

- 1 Classifier et prioriser les milieux naturels (2025-2026)
- 2 Réaliser une étude écologique et une caractérisation des sols (2025-2026)
- 3 Évaluer la régénération forestière (2025-2026)
- 4 Analyser la capacité de support du milieu (2025-2026)

Orientation 1- Garantir la préservation et l'utilisation durable des écosystèmes pour en assurer la pérennité



Objectif 2 — Améliorer les habitats tout en assurant le suivi des espèces

- 5** Restaurer et valoriser les habitats d'intérêt (2026-2029)
- 6** Mettre en place un programme de suivi pour les espèces indicatrices du site (2026-2029)
- 7** Instaurer un cadre durable pour la création, l'utilisation et la gestion des sentiers (2027)
- 8** Créer des zones de contemplation respectueuses des milieux naturels (2027-2028)

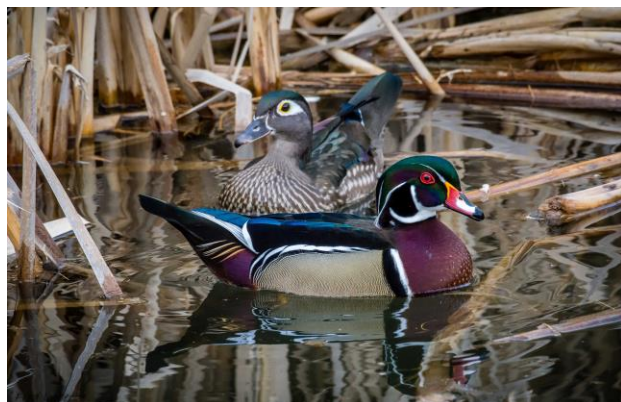
Orientation 1- Garantir la préservation et l'utilisation durable des écosystèmes pour en assurer la pérennité



Objectif 3 — Prévenir et contrôler les espèces exotiques envahissantes et nuisibles

- 9** Faire une analyse portant sur l'impact des embarcations nautiques (2026)
- 10** Appliquer les solutions émanant de l'analyse (2026-2027)
- 11** Contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes (2025-2029)
- 12** Assurer une vigie sur les espèces potentiellement nuisibles ou envahissantes (2025-2029)
- 13** Créer un environnement défavorable aux espèces nuisibles tout en assurant la gestion de leur population (2025-2029)

Orientation 1- Garantir la préservation et l'utilisation durable des écosystèmes pour en assurer la pérennité



Objectif 4 — Renforcer les connaissances et la gestion des ressources hydriques

- 14** Optimiser le suivi de la qualité de l'eau avec des analyses régulières (2025-2029)
- 15** Identifier les sources potentielles de contaminants dans son bassin versant (2027)
- 16** Adopter des alternatives plus écologiques aux sels de voirie utilisés au chemin d'accès et aux stationnements (2026)
- 17** Améliorer la végétalisation des rives et dans les jardins de pluies (2026-2029)
- 18** Assurer la gestion et la conformité réglementaire des puits existants (2025-2027)

Orientation 2 - Informer, sensibiliser et mobiliser la communauté sur l'importance du parc du Lac-Beauchamp



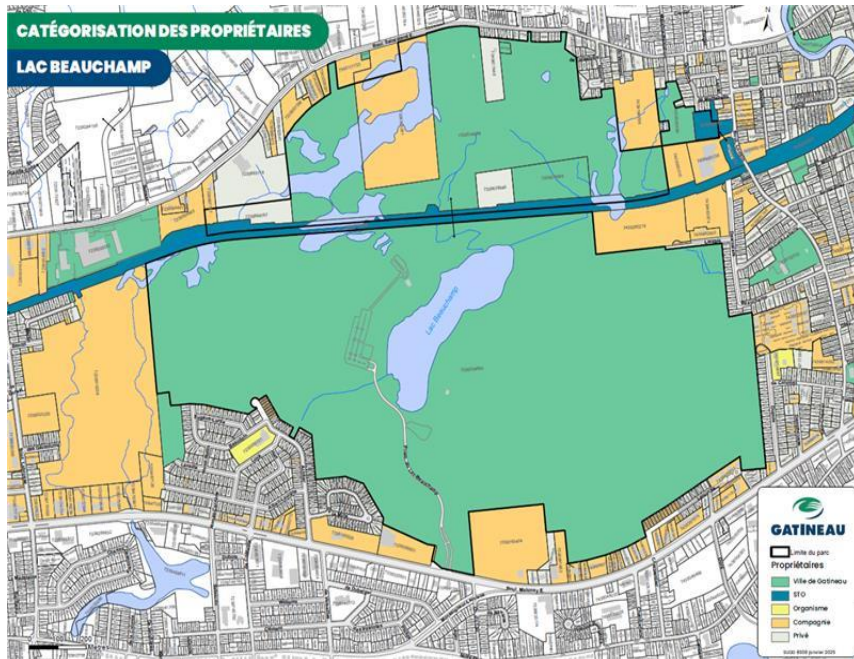
Objectif 5 — Accroître les connaissances des usagers du parc

- 19** Développer des outils de communication portant sur la richesse écologique (2025-2029)
- 20** Faire connaître les bonnes pratiques liées à l'utilisation et à la préservation (2027-2028)

Objectif 6 — Mobiliser les partenaires du milieu

- 21** Encourager les projets et travaux de recherche ainsi que la collaboration avec des organismes environnementaux pour soutenir la conservation et la valorisation des milieux naturels (2025-2029)
- 22** Promouvoir le parc du Lac-Beauchamp comme vitrine de recherche environnementale (2026-2029)

Orientation 3- Intégrer la protection du parc à la planification municipale



Objectif 7 — Assurer la protection de l'écoterritoire

- 23** Intégrer le plan de conservation dans le plan directeur (2025-2026)
- 24** Arrimer la réglementation municipale avec les objectifs de protection (2027-2028)
- 25** Intégrer la protection du parc aux outils de planification d'urbanisme (2026-2027)
- 26** Appliquer des mécanismes d'acquisition de terrains pour consolider les limites du parc (2025-2029)

Orientation 3- Intégrer la protection du parc à la planification municipale



Objectif 8 — Optimiser la gouvernance du parc

- 27** Créer un outil d'aide à la décision pour gérer l'offre de service (2026)
- 28** Participer à la gestion d'un comité de gouvernance (2025-2029)

Objectif 9 — Réaliser la reddition de compte

- 29** Mettre à jour et faire le bilan du plan annuellement (2026-2029)
- 30** Rédiger le prochain plan de conservation (2029)

Priorités de conservation



GATINEAU

Cibles de conservation

Tableau: Évaluation de la viabilité des espèces à statut

Indicateurs	Seuils de viabilité	État actuel	État souhaité
Nombre d'espèces à statut présentes dans le parc	Faible : Moins de 5 populations Moyen : 5-10 populations Bon : 10-20 populations Très bon : Plus de 20 populations	À déterminer	À déterminer
Superficie d'habitat protégé pour ces espèces (%)	Faible : < 10% Moyen : 10-30% Bon : 30-60% Très bon : > 60%	À déterminer	À déterminer
Connectivité des habitats	Faible : Fragmentation sévère Moyen : Habitats partiellement connectés Bon : Bonne connectivité Très bon : Habitats bien interconnectés	À déterminer	À déterminer

Classe de viabilité	Description
Très bon	État écologique idéal nécessitant peu ou pas d'interventions pour se maintenir.
Bon	Conditions globalement satisfaisantes, avec des ajustements ponctuels requis.
Moyen	État dégradé nécessitant des efforts soutenus pour retrouver un équilibre sain.
Faible	Situation critique où la restauration devient complexe et le risque de perte est élevé.
À déterminer	Classe non encore évaluée faute de données suffisantes ou d'analyses approfondies.



Priorité de conservation

Priorités de conservation du parc	
1	Réduire les impacts des pressions sur les écosystèmes
2	Maintenir ou restaurer les processus écologiques
3	Préserver ou améliorer la biodiversité indigène
4	Renforcer la connectivité des écosystèmes



Prochaines étapes



GATINEAU

Prochaines étapes

2025	Octroi et suivi du mandat de caractérisation écologique
22 mai 2025	Recommandation de la CELCC
Juin 2025	Approbation du Plan par le conseil municipal
2026	Réception et intégration des livrables finaux de l'étude écologique

Actions prévues en 2025

Volet 1- Travaux en lien avec le contrôle du roseau commun

- Caractérisation des herbiers de roseaux en rive du lac
- Demande d'autorisation ministérielle auprès du MELCCFP

Volet 2- Réalisation d'une étude écologique du parc du Lac-Beauchamp

- Inventaire des espèces à statut particulier et des espèces floristiques exotiques envahissantes
- Caractérisation et délimitation des milieux humides et hydriques et de l'alvar de Templeton
- Caractérisation de substrat
- Inventaire forestier
- Inventaire faunique
- Inventaire aquatique au lac Beauchamp

Volet 3- Capacité de support du milieu

- Analyse de la capacité de support du parc
- Outil d'aide à la décision par rapport aux demandes d'ajouts d'activités
- Programme de suivi de la biodiversité

Recommandation



Recommandation

CELCC- 2025

La Commission de l'environnement et la lutte aux changements climatiques recommande au conseil municipal d'adopter les orientations, les objectifs et les actions du Plan de conservation du parc du Lac-Beauchamp 2025-2029.

Questions et commentaires



GATINEAU